

MAGAZINE Hautes-Alpes

Journal du Conseil Général

www.cg05.fr

Conseil Général
Hautes Alpes

N° 22 - Décembre 2011

Routes : comment nous garantissons votre sécurité



p. 3 - 2012, UN DÉPARTEMENT FACE À LA CRISE

p. 6 - LA CARTE YES! 2012 EST DISPONIBLE

p. 6 - LES CONTRATS AIDÉS, UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

p. 8 - QUI SONT LES VACANCIERS DES HAUTES-ALPES ?

2012

En 2012, le conseil général poursuit les efforts de maîtrise de son budget de fonctionnement : en tenant compte de l'inflation, celui-ci diminue. Le Département maintient ses investissements dans le développement et l'aménagement des Hautes-Alpes avec une ambition raisonnée.

Les finances du conseil général sont saines

Une épargne brute supérieure à la moyenne. L'épargne brute représente 10% des recettes et l'investissement de la commune s'élève à 10% du total. Elle lui permet de rembourser le capital de ses emprunts et sert d'appui personnel aux investissements.

Hautes-Alpes	Moyenne Alpes 2009	Moyenne France 2009	Zone d'attente	Scal national
12.5%	11.4%	11.1%	10%	7%

Des frais de fonctionnement et de personnel maîtrisés.

Hautes-Alpes	774
Alpes-de-Haute-Provence	189
Haute-Provence	215
Cantal	222
Corse	298
Creuse	251
Savoie	271
Lot	230

2011



Publication éditée par le conseil général des Hautes-Alpes, Service communication, Hôtel du département, place Saint-Arnoux, BP 159, 05008 GAP Cedex. Tél. 04 92 40 38 00.
Directeur de la publication : Jean-Yves Dusserre, président.
Rédaction : service communication.
Photographies : services du conseil général, sauf mention contraire.
Photos de une : Jean-Luc Armand, Idé, Getty Images.
Conception graphique et mise en pages : Éditions du Fournel, L'Argentière-la-Bessée, Tél. 04 92 23 15 75.
Impression : Imprimerie Rockson, Rognac.
Diffusion : La Poste – Tirage : 70 000 exemplaires.
ISSN : 1777-120x.
Imprimé sur papier 100 % recyclé sans chlore.

Édito

Madame, Monsieur,
Chers amis haut-alpins,

L'année 2011 s'achève sur fond de crise. Dans un contexte économique très délicat - doux euphémisme, notre département n'est malheureusement pas épargné par une crise qui, au fil des jours, révèle son ampleur et nous livre son lot de difficultés et de mauvaises nouvelles.

C'est malgré ces nombreuses incertitudes que l'assemblée départementale doit préparer le budget 2012. Elle le fera, en prenant des décisions difficiles mais justes. Des décisions qui devront être de nature à préserver notre mission essentielle de solidarité, tout en s'efforçant de positionner notre territoire, notamment vis-à-vis de nos voisins, et ce, afin de préparer son avenir dans des conditions satisfaisantes.

Un budget qui sera donc recentré sur nos compétences. Et qui devra tenir compte tout à la fois de l'augmentation des prestations sociales (APA, PCH, RSA/RMI, placement d'enfant) et des besoins croissants en matière d'aménagement des collectivités locales sans oublier le soutien essentiel au tissu associatif dont chacun connaît la richesse et la diversité. Parvenir à cet équilibre ne sera pas un exercice facile et demandera méthode, rigueur et lucidité. Mais c'est la seule voie susceptible de permettre au conseil général de demeurer cet indispensable échelon de proximité garant d'un service public de qualité et d'une solidarité entre les territoires et entre les hommes. Un objectif dont la nécessité est d'autant plus prégnante en ces temps difficiles.

Pourtant, à la veille des fêtes, ne nous laissons pas gagner par le pessimisme et la morosité ! D'abord nous avons la chance de bénéficier dans notre département d'un cadre de vie agréable et d'un environnement privilégié ! Si ce n'est pas suffisant pour régler tous les problèmes cela permet quand même de prendre un peu de recul et de relativiser. Ensuite, cet environnement est une source de richesse et de développement et sert de base à un projet fort de territoire !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et avec un peu d'avance, tous mes vœux de bonheur pour 2012.

Jean-Yves DUSSERRE
Président du conseil général

VISITE DU CHANTIER DE LA SNCF Veynes, le 26 septembre



Visite du chantier de rénovation de la ligne des Alpes engagé par Réseau ferré de France, auquel le conseil général participe à hauteur de 5 millions d'euros.

RECEPTION DE TRAVAUX Lieu-dit Roches Violettes, le 25 novembre



Le chantier de sécurisation de l'accès au Queyras est terminé après plusieurs mois de travaux. Les élus du conseil général ont visité le chantier terminé et inauguré la nouvelle route sécurisée (lire aussi page 5).

FORUM DES SAPEURS-POMPIERS Gap, le 5 novembre



Accompagné par plusieurs conseillers généraux, Jean-Yves Dusserre, président du conseil d'administration du SDIS, a assisté au forum annuel des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes.

INAUGURATION D'UN PARKING Avançon, le 5 novembre



Avec les autorités, Jean-Yves Dusserre a inauguré un parking de trente places sur la commune d'Avançon. Ce parking a été financé par l'aide aux communes du département, dans le cadre des projets d'initiative locale.

L'ancien président Alain Bayrou nous a quittés

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Alain Bayrou, survenu le 20 octobre dernier suite à un accident de voiture. Sa disparition brutale, à l'âge de 55 ans, a provoqué la stupeur, car cet homme public a fortement imprimé sa marque par son action déterminante en faveur des Hautes-Alpes.

Il avait succédé, en 1998, à Marcel Lesbros à la présidence du conseil général. Par son style direct, par sa farouche volonté d'avancer et de franchir les montagnes, celui qui a été conseiller général de Briançon Sud de 1988 à 2004 a souvent détonné dans un monde politique habitué à plus de modération, à une ambition plus mesurée. Alain Bayrou ne faisait pas toujours dans le politiquement correct et il avait la conviction qu'à l'aube de XXI^e siècle il fallait faire bouger les lignes, bousculer les habitudes. Tant par sa personnalité que ses prises de position, ce Briançonnais de souche ne laissait personne indifférent et son action aura marqué l'histoire de notre département.

Profondément enraciné dans son Briançonnais, il vouait une véritable passion à notre territoire de montagne. Il avait l'ambition de voir reconnu ce département quelquefois oublié parce que trop éloigné. Pour lui, les seuls combats perdus d'avance étaient ceux que l'on ne mène pas ! Alain Bayrou allait jusqu'au bout de ses idées, dans des dossiers aussi délicats que ceux de l'autoroute A51 ou du classement à l'Unesco du patrimoine Vauban.



Alain Bayrou en 2008.

Maire de Puy-Saint-Pierre à ses débuts, puis de la ville de Briançon, conseiller régional et vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président de très nombreux organismes comme le Comité départemental du tourisme, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, l'Office public HLM ou encore le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours... il était l'image même de l' élu engagé dans tous les combats en faveur du développement et de l'aménagement de son territoire.

Impossible en quelques lignes de résumer son action départementale : on retiendra, entre autres, la départementalisation des services de l'Équipement ou la politique d'intervention en direction des stations-villages. Travailleur infatigable, Alain Bayrou ne se contentait pas de professer de grandes idées, il était lui-même un acteur important de l'économie haut-alpine, à la tête d'une entreprise de construction qui sait allier avec succès tradition et modernité.


Le destin est parfois cruel, car il avait également une vraie passion pour les routes de montagne. À ce titre, on se souvient de sa détermination afin que la route des Grandes Alpes gagne tout son prestige entre le lac Léman et la Méditerranée.

À sa veuve, à ses enfants, à ses parents, à tous ses proches et collaborateurs, le président, les élus et les agents du conseil général des Hautes-Alpes renouvellent leurs sincères condoléances et adressent un message ému de soutien. ■

2012 : un département face à la crise

En 2012, la rigueur s'impose aussi dans les Hautes-Alpes. Retour sur trois années d'une crise dont on n'a pas fini de mesurer les effets. Sur cette période, les dépenses ont augmenté et certaines recettes ont diminué.

Des engagements pour 2012

- 1 Pas d'augmentation des impôts pour les Haut-Alpins.** 
- 2 Le conseil général respectera ses engagements dans l'aide financière qu'il apporte aux communes.** 
- 3 Le conseil général restera attentif au moindre euro dépensé.** 

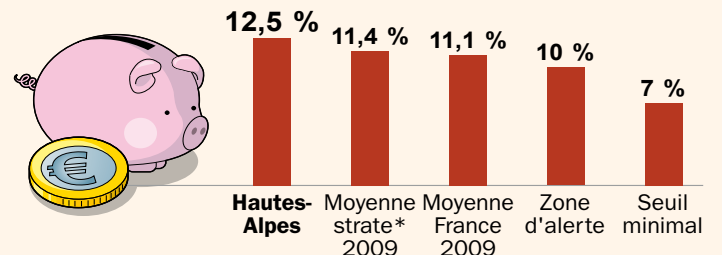
2012

En 2012, le conseil général poursuit les efforts de maîtrise de son budget de fonctionnement : en tenant compte de l'inflation, celui-ci diminue. Le Département maintient ses investissements dans le développement et l'aménagement des Hautes-Alpes avec une ambition raisonnée.

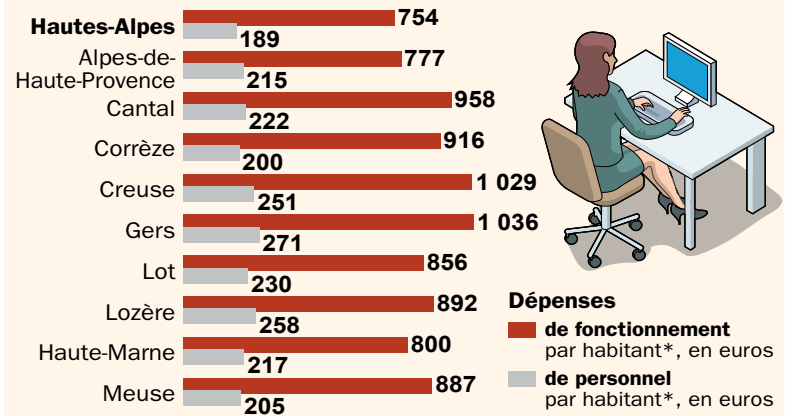
Les finances du conseil général sont saines

Une épargne brute supérieure à la moyenne.

L'épargne brute (dépenses ôtées des recettes) est l'indicateur de la bonne santé financière d'une collectivité. Elle lui permet de rembourser le capital de ses emprunts et sert « d'apport personnel » aux investissements.



Des frais de fonctionnement et de personnel maîtrisés.




Au 31 décembre 2011, la dette s'élève à 172 M€, soit 700 € par habitant et résident. Elle a augmenté à proportion des investissements réalisés. Elle ne comporte aucun emprunt toxique !

*département de moins de 250 000 habitants

3^e effet de la crise : les conséquences sociales


1 Une forte augmentation des dépenses de solidarité :

RSA : **+15 %** de bénéficiaires en 2 ans



2 877 bénéficiaires du RSA en 2011

+30 % de dossiers depuis sept. 2011



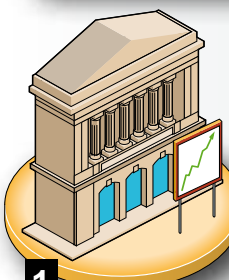
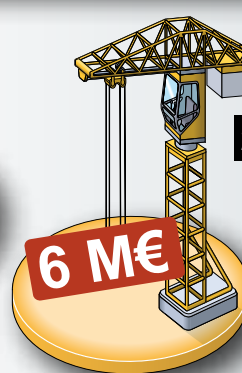
Le coût du RSA passe de 7,5 M€ en 2009 à 12 M€ en 2011.

2 Une augmentation significative des dossiers de placements d'enfants.

2011

2010

1^{er} effet de la crise : 2008, hausse des dépenses

- 1 Une crise de liquidités.** Il est plus difficile d'emprunter, et l'argent coûte « plus cher ». 
- 2 Un effondrement de la commande immobilière privée.** Le conseil général vote un plan de relance de 6 M€ pour soutenir l'activité économique et sauvegarder l'emploi dans le département. 

Et des engagements coûteux à respecter. 120 M€ d'engagements pris avant 2008 restaient à couvrir, essentiellement destinés à financer les projets des communes ainsi que la construction des collèges de Tallard et de La Bâtie-Neuve (35 M€).

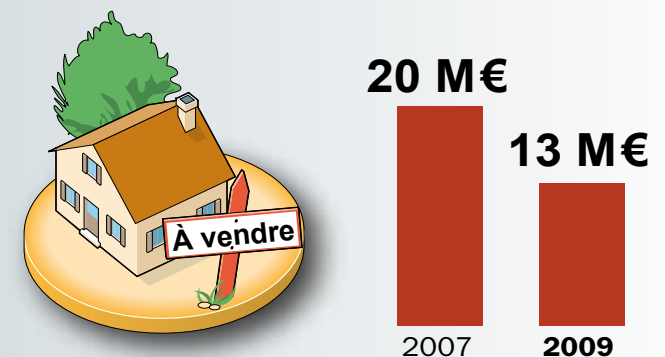
2009

2008

2^e effet de la crise : 2009-2010, baisse des recettes

Ralentissement du marché immobilier qui entraîne une forte baisse des droits de mutation.

Les droits de mutation sont prélevés sur les transactions immobilières et reversés au conseil général.



Pourquoi déneiger ici et pas là ? L'explication de nos priorités

La route pour vous rendre au travail sera-t-elle déneigée ? Qui le fera ? À quelle heure ? Voilà le genre de questions que vous vous posez sans doute. À l'approche de l'hiver, nous avons décidé de vous expliquer en détail comment les équipes vous permettent de circuler en toute sécurité, grâce au déneigement, mais aussi en prévention des autres risques naturels.

Il y a une logique implacable dans le déneigement : il est inutile de déneiger une route de campagne si l'itinéraire principal ne l'est pas. Imaginez que vous puissiez sortir de chez vous en toute tranquillité (route sèche, sans un flocon de neige) et qu'arrivé sur un grand axe, vous trouviez des conditions de circulation exécrables... En plus de la logique, le ressenti des usagers est un critère fondamental pour que le déneigement soit efficace. Considérez 10 cm de neige sur la chaussée. S'il s'agit de la route Gap-Veynes et s'il en tombe 20 cm par heure depuis plusieurs heures, un Haut-Alpin estimera que la situation est plutôt bonne au regard des conditions météo. S'il s'agit de l'accès à la station de Risoul et s'il neige à gros flocons depuis 48 heures, un Haut-Alpin trouvera cela normal. Un vacancier qui vient de parcourir 700 km de route sèche trouvera la situation intolérable, même s'il arrive à 23 heures.

Neige à Risoul un samedi

Pour gérer la situation, une bonne anticipation de la météo est indispensable. Restons sur notre exemple : l'accès à Risoul est exposé au nord. Il ne reçoit pas le soleil pendant une partie de l'hiver. La circulation des cars est très importante, en particulier des véhicules étrangers mal équipés et peu habitués à la neige. Nous sommes samedi, un des premiers jours des vacances de février. Les agents de la maison technique de Guillestre sont en relation depuis le début de la saison avec le personnel communal travaillant sur la station. Ainsi ils ont, le plus tôt possible, des informations

fiabiles sur les conditions météo et l'état de la route au pied des pistes. Il est 8 heures. Le personnel communal, habitué, confirme l'annonce de Météo France : ça va tomber avant 10 heures. L'engin prévu sur ce circuit prend la route pour rejoindre la station de Risoul. 9 h 40 : il neige sur la station depuis une heure. La couche de neige va de 5 à 10 cm. L'engin commence à racler en descendant, il a pour consigne de remonter dès qu'il atteint la limite pluie-neige. 15 heures : l'épisode se prolonge. Les équipages de l'après-midi ont pris le relais. On les complète avec des renforts de la maison technique de Savines, non touchée par l'épisode neigeux. Éventuellement, on prévoit de faire appel à des moyens privés, dont on sait qu'ils sont disponibles si la situation se met à dégénérer dans le Savinois.

Chasse-neige, sableuses : des qualités différentes

Les déneigeurs commencent à intervenir juste avant l'épisode neigeux. « Le top, c'est d'arriver à faire passer une sableuse une ou deux heures avant les premières chutes de neige », expliquent nos services techniques. Cette sableuse déposera du sel sur la route afin de retarder la tenue des flocons, et faciliter le passage du chasse-neige en intercalant une fine couche d'eau entre la route et la neige. Il faut viser juste. Trop tôt, et la circulation aura expédié tout le sel sur les bas-côtés. Trop tard, et la situation dégénèrera avant que le sel ne fasse effet. Ensuite, quand la neige commence à tenir, c'est le chasse-neige qui entre dans la danse, dès que la couche atteint 3 cm.



Le département dispose de deux fraises à neige pour déneiger les grands cols routiers.

Le sel est efficace jusqu'à - 8 °C. La bouillie de sel (saumure mélangée à du sel sec) permet de repousser cette limite jusqu'à - 12 °C. Au-delà, la seule solution est de gravillonner : l'objectif n'est alors plus de se débarrasser de la neige, mais de redonner de l'adhérence sur la route enneigée. ■

📍 Pour en savoir plus :

consultez sur www.cg05.fr la carte des itinéraires et leur priorité de déneigement. De nombreuses informations sont aussi présentes sur le « Web Info Routes » (www.webinforoutes05.com).

CHIFFRES-CLÉS

2 000 km de routes départementales à déneiger.

Pour chaque engin il faut deux équipes travaillant en 2-8, de 6 h 45 à 19 heures en temps normal, et de 4 heures à 23 heures pendant un épisode neigeux, voire plus en période exceptionnelle.

Les moyens techniques dont nous disposons :

- 28 camions polyvalents avec lame et sableuse,
- 12 sableuses,
- 50 chasse-neige,
- 2 fraises à neige.

Les moyens humains que nous pouvons mobiliser :

- 185 agents permanents,
- 40 saisonniers recrutés à plein temps pendant l'hiver,
- 150 déneigeurs volontaires mobilisables immédiatement (sur le même principe que les pompiers volontaires).

LA NATURE DES CONDITIONS DE CIRCULATION : UNE ÉCHELLE À QUATRE DEGRÉS

L'État a mis en place une typologie qui permet à tous les services publics français d'évaluer de la même façon les conditions de circulation sur les routes. Cette échelle, graduée de C1 à C4, est à la base de notre politique de viabilité hivernale.



C1
Route dégagée, « au noir » : le goudron n'est pas recouvert par de la neige ou du verglas.



C2
La circulation est délicate. La route est blanchie par endroits, quelques plaques de neige ou de verglas imposent plus de prudence aux automobilistes, les équipements spéciaux sont fortement recommandés.



C3
La circulation est difficile. La route est blanche, couverte par quelques centimètres de neige. La circulation est fortement ralentie et impossible sans équipements spéciaux.



C4
La circulation est impossible. La route est impraticable et les véhicules pris dans la neige sont bloqués.

Des travaux pour la sécurité de tous

Des travaux neufs, qui modifient les propriétés d'une route, aux travaux d'entretien, la sécurité des usagers est omniprésente. Adoucir un virage, protéger la route des aléas naturels, tout cela ressort de la même nécessité : garantir votre sécurité.

Trois itinéraires stratégiques dans le réseau départemental font l'objet de travaux. Interrompus pendant l'hiver, ils reprendront au printemps. Ces opérations à tranches n'ont pas commencé en 2011 et ne seront pas terminées en 2012 : il s'agit de refaire la route du col de Manse (D944), la route de Veynes (D994) et la route Monétier-Allemont - Laragne-Montéglin (D942).

Avant l'hiver, des travaux neufs
Sur ces trois itinéraires, ce sont des opérations de calibrage qui sont

réalisées. En clair : le conseil général va harmoniser la largeur de ces routes, et supprimer des bosses pour améliorer la visibilité. Des virages vont être adoucis, élargis et rectifiés pour les rendre moins dangereux (notamment au col de Manse).

Ces itinéraires sont accompagnés de bandes cyclables : ainsi une seule surlargeur est construite à Manse, dans le sens montant. À la descente cela se justifie moins : les cyclistes vont aussi vite que les voitures et s'insèrent bien dans la circulation.

Sécurisation d'itinéraires à risques

« Pour garantir la sécurité des usagers, il ne suffit pas toujours de redessiner une route. Un certain nombre de risques naturels sont identifiés et doivent être traités pour protéger les usagers » explique Marcel Cannat, vice-président chargé des infrastructures.

Ces interventions sont classées par ordre de priorité selon deux curseurs : un enjeu (humain, comme le nombre de personnes qui fréquentent l'itinéraire, ou matériel) d'une part, et un aléa (le phénomène naturel) d'autre part. Quand il s'agit d'un itinéraire très fréquenté avec un fort risque de chute de pierres, la décision est facile à prendre. Ça se complique quand c'est un itinéraire très fréquenté avec un risque de chute faible, ou à l'inverse, quand le risque de chute est élevé mais que la route est déserte la plupart du temps.

Les aléas naturels sont de plusieurs natures : avalanche, coulée de neige, congère, mouvement de terrain, inondation, crue... Parmi tous ces phénomènes, les chutes de blocs représentent un risque imprévisible et dangereux pour les usagers. Pour pallier l'aléa rocheux, l'éventail des parades est assez varié. Mais face aux risques avalancheux, face aussi aux inondations et aux crues, l'essentiel des solutions est préventif : système d'alerte, plan d'intervention pour le déclenchement d'avalanche, digue et protection de berge pour les cours d'eau...

Restent les chutes de blocs sur la route, principal risque que doit



Les glissements de terrain, comme ici sur la route du Pré de Madame Carle, sont impressionnants et peuvent bloquer des usagers.

UN CHANTIER D'ENVERGURE TERMINÉ : LES ROCHES VIOLETTES

Pendant plusieurs mois, le conseil général est intervenu sur la route des gorges du Guil. Ce chantier - parmi les plus importants qu'a connu le département - est aujourd'hui terminé. Il a permis de sécuriser tout un secteur régulièrement exposé aux chutes de blocs. Vous nous avez posé plusieurs questions sur la page consacrée aux travaux de notre site internet, notamment sur la méthode de sécurisation retenue. Voici les réponses que vous pouvez y retrouver.

- Pourquoi n'avez-vous pas plutôt creusé un tunnel ?

Au moment des études préalables, le creusement d'un tunnel dans la falaise a été envisagé. L'estimation chiffrait ces travaux à 11 millions d'euros (soit 22 % du budget d'investissement annuel de l'ensemble des services du conseil général). En outre, le raccordement avec le tunnel existant des Roches-Violettes est problématique, et il n'est pas certain que cela ait été possible techniquement. Enfin, la construction des sorties amont et aval du tunnel aurait nécessité des restrictions de circulation bien plus importantes que celles qui ont été mises en place. En comparaison, les travaux actuels ont coûté 1 million d'euros.

- Pourquoi n'avez-vous pas installé un paravalanche comme sur le Lautaret ?

La construction d'une galerie pare-blocs sur toute cette section de la RD902 aurait imposé les mêmes contraintes que la réalisation d'un tunnel creusé : faisabilité non acquise, coût identique et impact sur la circulation encore plus important.

LES CARACTÉRISTIQUES DES NOUVELLES ROUTES

D994 (route Gap-Veynes) : deux voies de 3,5 m complétées par 1,5 m de bande cyclable de chaque côté.

D944 (col de Manse) : deux voies de 3 m complétées par 1,50 m de bande cyclable dans le sens de la montée et un accotement de 0,50 m dans le sens de la descente.

D942 (Monétier-Ventavon) : deux voies de 3 m complétées par 1 m de bande cyclable de chaque côté.

traiter le conseil général sur son réseau routier. Une quinzaine d'interventions sont programmées chaque année.

Une fois que la décision d'intervenir est prise, il faut déterminer quelle protection mettre en œuvre : active (empêcher un bloc de tomber) ou passive (retenir le bloc qui se détache). Et choisir parmi les treize familles d'ouvrage disponibles : un

filet, un merlon (fosse entre la route et la falaise où va tomber le bloc), un confortement (poteau sous un bloc risquant de tomber)...

Enfin, le conseil général mène des inspections régulières de tous les ouvrages d'art soit en interne, soit par des experts. Des inspections complémentaires sont également faites après chaque événement climatique. ■



Le chantier des Roches Violettes, dans le Queyras, est un exemple type de sécurisation d'itinéraire contre les chutes de blocs.

CHIFFRES-CLÉS

Le conseil général dispose d'un grand nombre d'ouvrages dont il est propriétaire et gestionnaire :

- 964 ponts,
- 1 750 murs,
- 23 tunnels,
- 24 digues,
- 400 ouvrages de protection de falaise.

LEXIQUE

- **Travaux neufs :** chantier qui modifie les propriétés intrinsèques d'une route, sa largeur, la courbe d'un virage...

- **Travaux d'entretien :** chantier qui ne modifie pas les propriétés intrinsèques de la route, mais qui visent à maintenir le patrimoine en bon état.

- **Surlargeur :** bande de goudron ajoutée sur un bas-côté, utilisée notamment comme voie cyclable.

Les contrats aidés, un « tremplin vers l'emploi »

Le 28 octobre, le conseil général a organisé une journée dédiée à l'insertion, pour en faire un véritable sujet de débat. L'objectif était de faire connaître la politique d'insertion du conseil général.

295 contrats aidés auront été financés en 2011 par le département. Les Hautes-Alpes sont ainsi au premier rang de la région PACA en termes de nombre de contrats signés, proportionnellement au nombre de bénéficiaires du RSA (et au 8^e rang français). Ce contrat unique d'insertion, c'est un rapport gagnant-gagnant pour le salarié comme pour l'employeur (lire encadré). « Cette population est fragilisée par la maladie, l'absence d'emploi ; le conseil général est là pour lui apporter du soutien », a rappelé Gérard Tenoux en préambule de la Journée de l'insertion du 28 octobre.

« Vivre autrement »

Une population à l'image d'Alain Meresse, cadre dans une société de BTP qui voulait « vivre autrement

qu'en passant 10 heures par jour rive au téléphone ». Des ennuis de santé l'ont conduit à tout plaquer. « Je suis parti sans ressources, après avoir démissionné », explique-t-il. Une décision difficile à prendre quand on approche de la soixantaine...

Il avait pourtant un projet en tête : la restauration. Il aime cuisiner et son fils, Yann, a fait son trou dans le secteur... Yann a le bon réflexe : après une étude de marché, il sent qu'avec les aides apportées aux créateurs d'entreprises, il pourra démarrer et passer les premiers mois d'activité sans trop de difficultés. Quelques semaines plus tard, il est à la tête d'un restaurant gapençais estampillé « cuisine familiale », rue Pasteur. Un bilan de compétences, des formations pour acquérir les savoir-faire nécessaires en matière d'hygiène et de sécurité, et voila le père embauché par le fils à l'aide d'un contrat aidé financé en partie par le conseil général.

« Ça m'a permis d'avoir moins de charges pendant la première année », confirme Yann Meresse. « L'ouverture d'un restaurant, c'est toujours beaucoup de frais et beaucoup d'incertitudes : on ne pouvait pas savoir si ça allait marcher. »

Le fait est que la mayonnaise a pris. Aujourd'hui, le restaurant fait travailler quatre personnes : Alain aux fourneaux avec un commis de cuisine, Yann en salle avec un apprenti.

Pour Alain, c'est une reconversion réussie. Pas seulement du point de vue professionnel, c'est aussi une autre vie. « Oui, c'est fatiguant, mais ça me plaît beaucoup. Je ne prends quasiment plus la voiture, les gens sont aimables et il n'y a pas de stress ! » ■

➤ Pour en savoir plus :
www.cg05.fr, rubrique « solidarité »

LES « PLUS » DU CONTRAT AIDÉ CONSEIL GÉNÉRAL

- L'accompagnement par un travailleur social au moment de l'orientation, avec un contrat d'objectifs personnalisés.
- Une mise en adéquation maximale entre le poste et les compétences du salarié, et la possibilité de se former.
- En cas de besoin, une formation payée par le conseil général, avec des déplacements défrayés.
- Un interlocuteur permanent pendant le contrat, à l'écoute des problèmes rencontrés par le bénéficiaire. Des bilans à mi-parcours et à la fin du contrat.
- La rédaction d'une attestation des compétences acquises pendant le contrat.
- Moins de charges pour l'employeur pendant toute la durée du contrat.



Alain Meresse en compagnie de Gérard Tenoux (élu délégué à l'insertion) dans la cuisine de son restaurant.

CHIFFRES-CLÉS

- L'insertion en 2011 c'est :
- 2 877 foyers bénéficiaires du RSA, dont 2 000 financés par le conseil général (le reste l'étant par l'État).
- 295 contrats uniques d'insertion.
- 12,1 millions d'euros dépensés soit 8,6 % des frais de fonctionnement du conseil général.
- 800 000 euros dédiés aux contrats aidés.

BRÈVES

La carte Yes 2012 est disponible !



Pour la troisième année consécutive, le conseil général propose une carte « jeunes » à destination des 13-21 ans. Cette carte 2012 est en vente depuis la semaine dernière. Elle est valable dans tout le département, du 1^{er} décembre 2011 au 31 décembre 2012. Pour la demander, vous pouvez vous présenter à l'accueil du conseil général et remplir le formulaire mis à votre disposition. Cette carte offre un grand nombre de réductions chez les partenaires du conseil général. Elle est accompagnée d'un carnet de chèques de réductions à valoir en stations, au cinéma...

Passe-montagne Lautaret, le retour

Vous vous souvenez de Passe-montagne Lautaret ? L'hiver dernier, le conseil général a mené une expérience au col du Lautaret, au moment des chassés-croisés des vacances d'hiver. Il s'agissait de fournir une aide au chaînage des véhicules en difficulté dans la montée ou la descente du col. En période de vacances, pendant les chutes de neige ou dans la tourmente, des volontaires peuvent vous aider à franchir le Lautaret.

Cette année, l'opération sera reconduite dans les mêmes conditions. Un parking sur la montée sera aménagé pour permettre aux véhicules en difficulté de se garer et de chaîner avec l'aide d'agents du conseil général, en collaboration avec les forces de l'ordre.

◆ LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LECTORAT

Vous êtes 40 000 à nous lire

Une enquête de lectorat menée avant l'été a montré que vous étiez particulièrement nombreux à apprécier Hautes-Alpes magazine. Mais vous lui trouvez aussi des défauts. Aussi, pour 2012, nous vous présenterons un nouveau magazine, mieux adapté à vos attentes.

Vous le trouvez trop grand et contenant des sujets trop centrés sur le conseil général. C'est ce qui ressort de l'étude de lectorat menée avant l'été sur un panel représentatif de 700 Haut-Alpins. Ces derniers nous ont déclaré qu'ils recherchaient des articles sur l'économie et le tourisme, nous en proposerons davantage en 2012. Hautes-Alpes magazine version 2012 sera également d'un format plus petit, mais avec plus de pages. En conservant le rythme de cinq numéros par an (trois avant l'été, deux après), nous aborderons des sujets plus variés, en donnant une place toute particulière aux initiatives locales, aux entrepreneurs et aux associations, à travers une rubrique « Hauts Talents ». Ceci pour répondre à une

de vos attentes récurrentes : plus de témoignages, plus de participation des citoyens du département. Vous appréciez les articles parlant des solidarités et de l'environnement. Nous continuerons donc à en proposer dans chaque numéro. Nous avons aussi créé une nouvelle

rubrique « Tout à loisir », rassemblant des articles sur le patrimoine, les loisirs ou encore la culture, des sujets dont vous êtes friands. Vous souhaitez connaître nos efforts pour développer le tourisme, pour valoriser le territoire... Ce sont donc des thématiques que nous aborderons. ■

Pour vous informer sur la vie locale, utilisez vous souvent, de temps en temps ou jamais... (pourcentage des Français qui utilisent « souvent » ou « de temps en temps »).	
La publication de votre commune, intercommunalité, département et région, diffusée dans votre boîte aux lettres	85 %
Les chaînes de télévision régionales et locales	84 %
Les échanges avec les habitants, le bouche à oreille	84 %
Les événements locaux: fêtes, forums, salons...	74 %
La presse gratuite distribuée dans la rue ou chez les commerçants	66 %
L'affichage	64 %
Les radios régionales et locales	63 %
Les dépliants touristiques	55 %
La presse régionale, vendue en kiosque, sur abonnement	50 %

Agenda spécial stations

DÉCEMBRE

17 et 18 décembre : « Noël de Cristal » à La Chapelle-en-Valgaudemar, sculptures sur glace.



18 et 19 décembre à Serre-Chevalier : « Rock on Snowboard Tour », deux jours où le snowboard est au cœur des festivités.

Du 19 au 24 décembre : festival du jeune public à Serre-Chevalier, des compagnies de théâtre proposent des spectacles gratuits aux enfants.

JANVIER

Du 6 au 8 janvier : « 10^e rencontres expé » à La Grave - La Meije.

Du 7 au 9 janvier : coupe de France et d'Europe de boardercross à Puy-Saint-Vincent.

7 et 8 janvier dans le Champsaur-Valgaudemar, 14 et 15 janvier dans le Queyras : « Cocktail de neiges à prix secoués » ; des journées tarifs réduits pour profiter de la neige en famille.

8 janvier : trail blanc New Balance à Serre-Chevalier.

Du 8 au 13 janvier : festival du rire de Puy-Saint-Vincent.

Du 11 au 18 janvier : « Redbull Linecatcher », événement de ski freeride et freestyle sur les hauteurs de Vars.



14 et 15 janvier : « La Valgaude traineau » à La-Chapelle-en-Valgaudemar. Les traîneaux sous toutes leurs formes sont à l'honneur : courses de ski Joëring et traîneaux à chiens, baptêmes, expositions et animations du Parc national des Ecrins et des accompagnateurs en montagne.



Du 13 au 15 janvier : 22^e Ice Climbing Écrins. Rendez-vous incontournable de la grimpe sur les cascades de glace de la Vallée du Fournel, « Ice Climbing Écrins » permet à la fois de découvrir cette activité via des ateliers d'initiation, de se perfectionner et d'essayer les nouveautés grâce au salon.

Du 23 au 27 janvier : festival International des arts cinématographiques italiens à Montgenèvre.

Du 27 au 29 janvier : rallye hivernal des Hautes-Alpes.

28 et 29 janvier : « Reines de La Meije » à La Grave : forfait gratuit pour les filles le temps d'effectuer une descente-découverte encadrée par des professionnels (sur réservation, dans la limite des places disponibles).

Du 31 janvier au 14 février : XV^e rallye Monte-Carlo Historique, avec étape à Tallard le 31 janvier.



FÉVRIER

Du 4 au 10 février : championnats d'Europe de ski alpinisme à Pelvoux et Puy-Saint-Vincent.

Du 6 au 11 février : championnats du monde de para-snowboard, à Orcières 1850. L'élite mondiale du para snowboard, représentant 9 nations, va en découdre sur un parcours de snowboard cross.

11 et 12 février : « Gap-Bayard au féminin », le domaine nordique de Gap-Bayard accueille des ateliers bien-être et relaxation, des conseils en nutrition avec, en point d'orgue du week-end, la course de ski de fond et raquettes, « La Gapençaise », réservée aux femmes... ou aux hommes déguisés en femme.

22 février : « Snow Trail Ecrins 2012 » à Freissinières.

MARS

Du 15 au 18 mars : Coupe du monde de ski de vitesse (kilomètre lancé) à Vars, la seule étape française.

Tribunes politiques

MAJORITÉ

Groupe « Priorité Hautes-Alpes »

Depuis le résultat des sénatoriales et la fin des primaires à gauche, nous assistons à un lynchage médiatique orchestré par une opposition socialiste galvanisée, en mal de pouvoir : elle vous abreuve de chiffres « clientélistes », sensés décrédibiliser notre action locale, alors qu'en même temps, elle reconnaît à mi-mots, de la bouche même de Christian Graglia, « qu'elle n'est pas opposée à tout ce qui se fait en votant environ 95 % des délibérations qui lui sont présentées » ! Ces propos crédibilisent pourtant bien notre action, dans le contexte actuel où les marges de manœuvre des collectivités locales sont réduites. À dénigrer l'action quotidienne de vos élus, l'opposition favorise la montée des extrêmes ; elle fait surtout fi du pluralisme politique qui caractérise chacun de nos cantons et pointe du doigt le choix que vous avez fait d'être représentés par des élus de terrain proches, qui connaissent bien vos préoccupations.

Très loin de ces querelles partisanes et forts de votre conscience, nous travaillons d'arrache-pied pour présenter au conseil général des propositions cohérentes qui s'inscrivent pleinement dans les engagements que nous avons pris devant vous au printemps dernier : nous maintenons le cap, notamment dans les domaines de l'économie et de l'emploi. En témoigne d'abord la nouvelle marque de notre Comité départemental du tourisme, « Naturellement au cœur des Alpes », grâce à laquelle, en décembre, nous valoriserons notre département sur la place du Trocadéro à Paris. Il en va de même avec le forum « L'insertion : tremplin vers l'emploi », premier du genre, que nous avons organisé fin octobre à l'hôtel du département. Enfin, notre plan pluriannuel d'investissement fait depuis trois ans la part belle aux communes, qui sont aujourd'hui vraiment accompagnées et conseillées par un service des politiques territoriales efficace, qui instruit tous les dossiers.

À l'opposé de ceux qui veulent vendre du rêve, nous préférons affronter la réalité telle qu'elle est, en aidant nos collectivités locales à faire aboutir leurs projets. Notre groupe veut des Hautes-Alpes qui réussissent, des Hautes-Alpes qui se donnent les moyens d'agir ; l'objectif est de ne pas faire peser sur les générations futures un train de vie qui, avec les propositions de la gauche, ferait exploser l'investissement productif. Notre équipe se veut juste, responsable et dynamique pour vous servir. En avant les Hautes-Alpes.

Joyeux Noël à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Monique Estachy et Jean-Michel Arnaud, co-présidents.

Jean-Yves Dusserre, Victor Bérenguel, Jean-Marie Bernard, Marcel Cannat, Xavier Cret, Roger Didier, Jean-Luc Lombard, Albert Moullet, Roger Para, Jean-Louis Poncet, Patrick Ricou, Michel Roy, Richard Siri, Gérard Tenoux.

OPPOSITION

Groupe des conseillers généraux d'opposition « Démocrates et Républicains des Hautes-Alpes »

À l'image du gouvernement, l'exécutif du conseil général vient d'annoncer un « plan de rigueur ». Après avoir clamé pendant trois ans et demi que l'héritage de la majorité Truphème plombait les finances départementales, le président Dusserre prend enfin en compte son propre héritage. Trois années de fuite en avant, de dépenses inconsidérées, avec un recours massif à l'emprunt et donc une dette multipliée par quatre. C'est ce qu'a souligné le dernier rapport Klopfer, qui a tiré la sonnette d'alarme. Nous vivons depuis 2008 largement au-dessus de nos moyens. Il faut impérativement réduire la voilure.

Revenons sur la situation de 2008. Celle-ci était saine. La capacité de désendettement du département était excellente. La dette était maîtrisée. C'est vrai que des autorisations de programme (AP) avaient été à l'époque envisagées pour les collectivités locales. Mais chaque équipe est entièrement responsable de son budget. Avec l'arrivée de la crise, il fallait étaler dans le temps une partie de ces AP. Au contraire la majorité UMP a inconsidérément chargé la barque. Au lieu de tenir compte des réalités financières, elle s'est laissée emporter par des dépenses supplémentaires, par exemple l'augmentation de 8 millions d'euros des travaux du collège de Saint-Bonnet, décidée par le fait du prince. On en voit aujourd'hui les conséquences. Du coup, la majorité départementale amorce aujourd'hui un virage à 180 degrés. Elle réalise enfin que les transferts financiers de l'État ne sont pas à la hauteur des compétences transférées, ce que nous pointons depuis trois ans. Elle décide brutalement une baisse des investissements à un niveau de 40-45 millions par an, elle qui en 2009 en avait engagé plus de 100 millions. C'est ce que le président Dusserre a annoncé récemment lors d'une réunion des maires du département : il va falloir serrer les boulons des aides aux communes, baisser systématiquement l'enveloppe, gérer avec une grande rigueur les dérogations et les surcoûts, étaler davantage dans le temps les projets communaux (PIL et projets structurants). Parallèlement le département va réduire ses dépenses de fonctionnement hors compétences (-10 %).

On touche là du doigt les erreurs de l'équipe en place. Si elle n'avait pas pendant trois ans jeté l'argent par les fenêtres, elle ne serait pas contrainte aujourd'hui de mettre les Hautes-Alpes au régime sec. Ajoutez à cela la répartition scandaleusement inégalitaire des subventions, selon que le canton appartient ou non à la majorité, vous aurez un tableau assez complet d'une gestion au doigt mouillé, mais hélas très orientée politiquement.

Bernard Allard-Latour et Christian Graglia, co-présidents.

Guy Blanc, Joël Bonnaffoux, Rémi Costorier, Pierre Denis, Alain Fardella, Claude Feutrier, Gérard Fromm, Bernard Jaussaud, Louis Massot, Julie Ravel, Auguste Truphème, Marc Zecconi.

Qui sont les vacanciers des Hautes-Alpes ?

Depuis deux semaines, les stations sont prêtes à accueillir les skieurs : les premiers grands domaines devaient ouvrir le bal dès le 3 décembre (Les Orres, Montgenèvre et Serre-Chevalier), suivis la semaine d'après par Puy-Saint-Vincent, Vars, Risoul, Réallon et Orcières. Le Dévoluy, La Grave et toutes les autres stations les rejoindront le 17 décembre. Quant à Céüse, l'ouverture est encore incertaine à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Une grande partie des vacanciers arrivent des Bouches-du-Rhône (environ un sur cinq). Ils viennent principalement en famille, pour une semaine, et pour trois quarts d'entre eux ils sont déjà venus : ce sont des clients fidèles. En revanche un tiers d'entre eux viennent pour moins de cinq jours. S'ils ne sont pas des Bouches-du-Rhône, ils sont en général de la région PACA (34 % des vacanciers) ou de la France entière à 90 %. C'est encore plus marqué dans le Champsaur et à Réallon, où la clientèle régionale représente plus de 50 % des vacanciers. Les Franciliens représentent 15 %. Les Hautes-Alpes arrivent aussi à capter une partie de la clientèle de Rhône-Alpes et

du Languedoc-Roussillon, malgré la concurrence des stations pyrénéennes et savoyardes. Les touristes belges et luxembourgeois constituent l'essentiel de la clientèle étrangère avec les Anglo-Saxons et les Italiens. Cet hiver, ils seront logés soit en location meublée (un sur trois), soit en camping (un sur quatre) ; une minorité occupera une résidence secondaire (seulement un sur dix). Pour la plupart, l'hébergement constituera une des principales dépenses du séjour, pour lequel ils consacrent en moyenne 56 € par jour et par personne. La moitié d'entre eux ont entre 30 et 49 ans. Quand ils arrivent dans les Hautes-Alpes, ils apprécient certes la qualité de l'enneigement (supérieur



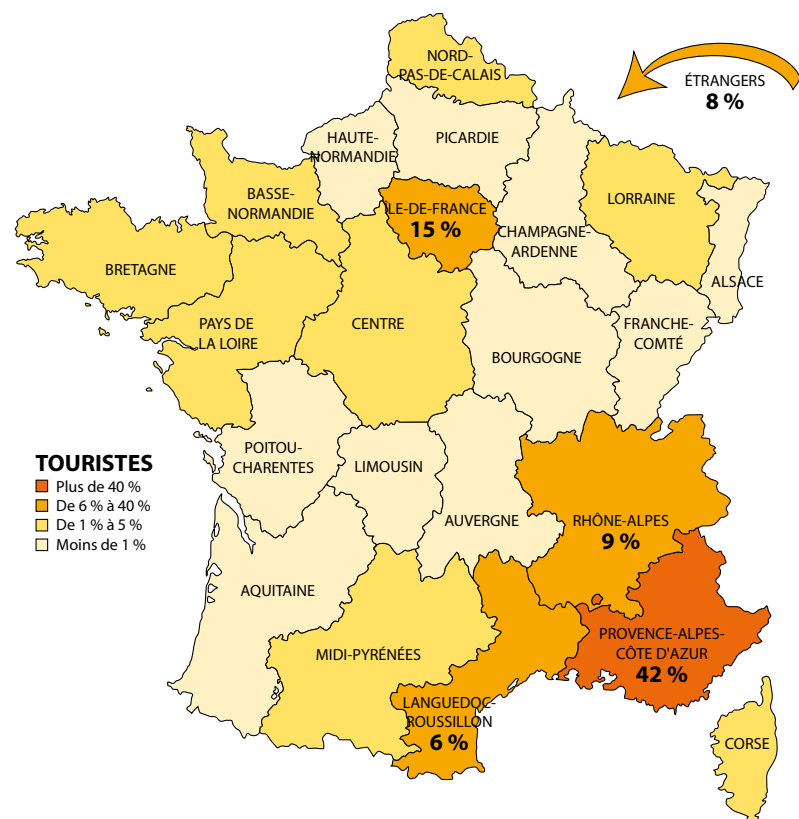
Les vacanciers qui viennent dans les Hautes-Alpes apprécient la qualité de l'enneigement, supérieur aux Alpes du Nord ces dernières années.

aux Alpes du Nord ces dernières années) mais ce n'est pas le critère le plus important. Ils privilégient bien plus la qualité de l'ambiance dans la station, l'accueil dans les hébergements, dans les offices de tourisme

et lors de l'accès aux remontées mécaniques. Ils apprécient aussi la sécurité, le faible nombre de vols ou de dégradations sur leurs biens. La qualité de la signalisation ou du balisage, et la facilité à circuler lors

de leur accès aux stations sont également des atouts appréciés. Tous ces avantages les conduisent à revenir dans les Hautes-Alpes : les trois quarts des vacanciers sont des clients fidèles de nos stations. ■

D'OU VIENNENT LES VACANCIERS ?



Le ski Joëring (traineau tiré par un cheval) se développe dans les Alpes du Sud, un espace dédié lui est consacré à Saint-Léger depuis cette année.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE VACANCIERS

- 30 % « traditionnels » : familles venant une semaine dans une location meublée pour faire du ski.
- 25 % « actifs familles » : pratiquant plusieurs activités en plus du ski, logés en meublés et résidence hôtelière.
- 14 % « glisseurs branchés » : jeunes, ils profitent d'un court séjour pour surfer et sortir le soir.
- 12 % « mono-activité » : touristes ne venant que pour faire du ski. Ils sont plutôt sans enfants.
- 12 % retraités en famille : familles et retraités profitant de la montagne dans leur propre résidence secondaire, pour de longs séjours.
- 7 % éco-randonneurs : pratiquant des activités de randonnée, étant proches de la nature et formant une part importante de la clientèle de gîtes.

...ET CE QU'ILS VONT DÉCOUVRIR CETTE SAISON

Montgenèvre

Un télésiège à quatre places a été installé (le Montquitaire) et complété d'une piste bleue. Un téléski permet un départ et un retour skis aux pieds dans le Hameau de l'Obélisque.

Orcières

Une piste rouge « foncé » a été créée sur le domaine de Serre-Eyraud : la Recula.

SuperDévoluy et La Joue du Loup

Amélioration de la sécurité de trois pistes réputées difficiles (la Pierra, la Serre-Lacroix et Les Veaux), acquisition d'une dameuse et de deux nouveaux enneigeurs. Modification de l'arrivée du téléski du Chourum.

Les Orres

Un télésiège à quatre places donne accès au secteur des Crêtes ; il est

complété de deux pistes bleues. La piste rouge du Blanchon est transformée en piste noire. Une seconde retenue collinaire, d'une capacité de 110 000 m³, permet d'étendre le réseau d'enneigement artificiel.

Risoul

Remplacement d'un télésiège par un appareil de quatre places (Les Razis).

Pelvoux-Vallouise

Ouverture d'un snowpark.

Réallon

Ouverture d'un snowpark et construction d'un télésiège de quatre places (Chabrières) en remplacement d'un deux places.

Champsaur

Stations de Champsaur 3Gliss Saint-Léger-les-Mélèzes : aménagement d'un site nordique (ski de fond, ski Joëring, chiens de trai-

neau), d'une piste de luge et d'une patinoire extérieure. Chaillol : amélioration et extension du réseau de neige de culture.

Ancelle

Remplacement du téléski de Moisière.

Queyras

À Aiguilles, le front de neige a été doté d'une zone ludique avec deux tapis. Une piste de luge a été sécurisée. On y a créé un snowpark et une piste éclairée et sonorisée pour le ski nocturne.

Le syndicat mixte a construit un télésiège à quatre places (Les Cassettes) à Saint-Véran pour remplacer plusieurs téléskis. Des travaux ont été effectués sur les pistes pour faciliter la jonction Molines / Saint-Véran et l'extension du réseau de neige de culture.